



RENETA

Réseau National des Espaces-Test Agricoles



RENETA,
un réseau de praticiens au
service de l'installation
agricole

Octobre 2016

Adresse de correspondance : Maison des Agriculteurs – Mas de Saporta – 34875 Lattes
Siège social : Hôtel de la Coopération – 55 rue St Cléophas – 34070 Montpellier
Contact : 04 67 06 23 66 / 06 78 53 45 58 / contact@reneta.fr

Sommaire

Objet du Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA).....	2
Les enjeux du test d'activité en agriculture	2
Redéployer une agriculture de proximité, créatrice d'emploi	2
Favoriser l'installation de personnes non issues du milieu agricole	2
Sécuriser les reconversions professionnelles et les parcours d'installation	3
Renouveler le travail collectif et coopératif en agriculture.....	3
Proposer de nouvelles formes de gouvernance territoriale	3
Historique et naissance du Réseau National des Espaces-Test Agricoles	4
Les activités du réseau	4
Défendre et promouvoir les Espaces-Test Agricoles et RENETA	5
Co-construire et innover pour renforcer les dynamiques locales existantes.....	6
Conforter et consolider le réseau national des espaces-test agricoles et ses membres.....	7
Organisation et fonctionnement du réseau national.....	7
Renforcement des espaces-test agricoles.....	8
Développement des partenariats	9
Accompagner les projets émergents et l'essaimage d'espaces-test agricoles et harmoniser les dispositifs d'accompagnement à l'échelle territoriale	10
Annexe 1. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles	11
Annexe 2. Liste des membres de RENETA.....	14
Annexe 3. Carte des Espaces-Test Agricoles membres du RENETA	16

Objet du Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA)

RENETA a été créé pour favoriser l'échange de pratiques entre ses membres, capitaliser les expériences et accompagner les projets d'espaces-test dans le respect de la **Charte** (cf. *annexe 1*).

Le **test d'activité** consiste à **développer une activité agricole** de manière **responsable et autonome** en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre qui **limite la prise de risque**, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

Ce test est réalisé sur des lieux-test ou sur des fermes déjà en activité ; il est généralement hébergé par des couveuses d'entreprises ou des coopératives d'activité et d'emploi ; parfois, les partenariats locaux conduisent à d'autres montages, en garantissant toujours la réversibilité du processus pour la personne en test.

Les enjeux du test d'activité en agriculture

Le test d'activité agricole permet l'installation de nouveaux agriculteurs qui viennent renouveler les rangs d'une profession qui a perdu 200 000 actifs entre 2000 et 2010 (*source Agreste, recensement agricole*). C'est une réponse aux enjeux assignés à l'agriculture d'aujourd'hui : produire une alimentation et un environnement de qualité, créer de l'emploi durable.

Redéployer une agriculture de proximité, créatrice d'emploi

On observe depuis quelques années en zone urbaine, périurbaine, voire rurale, une forte demande en produits alimentaires de proximité et de qualité, que l'offre actuelle n'arrive pas à satisfaire. Ce déséquilibre offre/demande, observé dans toutes les régions de France, concerne tous les segments du marché local : AMAP, paniers, marchés, restauration collective, réseaux de distribution...

Le redéploiement d'une agriculture de proximité dans le cadre de Systèmes Alimentaires Locaux (systèmes basés sur une coopération entre producteurs, responsables d'approvisionnement, consommateurs et acteurs du développement local) permettrait de répondre à l'attente des consommateurs et de la société.

Cet enjeu concerne l'ensemble des acteurs du territoire qui souhaitent œuvrer à la création d'emplois locaux par l'installation de jeunes ou de porteurs de projets en agriculture, la diversification des productions, le maintien (voire la reconquête) des terres agricoles...

Favoriser l'installation de personnes non issues du milieu agricole

Les installations agricoles (reprise ou création) effectuées dans une succession familiale sont en constante diminution depuis plusieurs dizaines d'années. Aussi, le renouvellement des générations en agriculture devra nécessairement compter sur de nouveaux actifs, extérieurs au monde agricole.

Les installations dites « Hors Cadre Familial » (HCF) représentent aujourd'hui 30 % des installations des moins de 40 ans et sont majoritaires dans celles des plus de 40 ans. Elles ont doublé en 10 ans au niveau national et sont une des solutions territoriales pour assurer le renouvellement des générations agricoles (*source : ASP 2009*).

Sécuriser les reconversions professionnelles et les parcours d'installation

Le parcours à l'installation est rendu plus difficile pour des personnes non originaires du monde agricole, qui peuvent rencontrer un certain nombre de freins : manque d'expérience et de pratique du métier ; gestion de la transition entre mode de vie « urbain » et activité agricole ; accès au foncier et au logement ; insertion personnelle et professionnelle dans les territoires et le milieu agricole ; déficit de compétences techniques, commerciales et entrepreneuriales ; manque d'outils d'accompagnement et de référentiels sur ce type d'installation.

La **limitation du risque** et l'accompagnement par un réseau d'agriculteurs et de partenaires locaux contribuent à lever ces différents freins pour permettre des installations pérennes, viables, vivables et crédibles.

Renouveler le travail collectif et coopératif en agriculture

Les lieux de test d'activité sont souvent des lieux collectifs, même si chacun y conduit son activité de manière individuelle. Ils participent au **renforcement de la dimension collective des installations** : complémentarité agronomique des productions, échanges de services et entraide, mise en valeur d'une production par une activité de transformation, mutualisation de matériel, ou encore mutualisation de l'aspect commercialisation. Ces collaborations peuvent aller jusqu'à la formation d'une structure juridique commune (GAEC/EARL...).

Certains espaces-test ont par ailleurs donné naissance à des coopératives d'activités et d'emploi agricoles. Il s'agit d'une nouvelle forme de coopération en agriculture puisqu'elle touche directement à la production. L'enjeu est de construire des coopératives performantes sur les plans technique, économique et environnemental, tout en respectant l'autonomie, le libre-arbitre et la responsabilité de chaque producteur.

Proposer de nouvelles formes de gouvernance territoriale

Les projets portés par les membres de RENETA mobilisent tous, sans exception, des partenariats novateurs entre les acteurs du monde agricole, de l'enseignement, de l'économie sociale et solidaire et des collectivités locales.

Ces nouvelles coopérations ouvrent la possibilité de nouvelles formes de coopération territoriale autour de l'accueil des nouveaux arrivants dans l'agriculture et dans les territoires mais aussi dans l'optique de systèmes alimentaires locaux.

Historique et naissance du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

La notion de « test » est apparue dans les années 2000, utilisée par des structures d'accompagnement à la création d'activités rurales, à partir de deux constats principaux : d'une part, l'existence de personnes ayant des projets en milieu rural, avec des besoins pour la réalisation de ceux-ci, sans forcément de réponses adéquates de la part de leurs interlocuteurs ; et d'autre part la non linéarité du parcours à la création d'activité. Cette notion de test est donc réfléchiée sous l'angle pédagogique par des acteurs venant du monde associatif et coopératif liés à l'éducation populaire. Elle concerne dans un premier temps le secteur non-agricole.

Elle fait l'objet, de 2002 à 2008, d'une étude portée par le CELAVAR dans le cadre du programme européen EQUAL-DORA. Suite à cette expérimentation se met en place une commission « Emploi et Activités » au sein du CELAVAR pour pérenniser le travail inter-associatif après l'arrêt des fonds européens EQUAL. Le groupe de travail sur le test d'activité intègre alors régulièrement de nouveaux acteurs (associations de développement rural, groupements de producteurs, lycées agricoles, collectivités locales, OPA...) portant des projets d'espaces-test agricoles dans la majorité des régions de France. Dans cet espace de travail collectif s'échangent des informations, des expériences, et se trouvent, s'inventent des outils.

C'est au cours des rencontres nationales, rassemblant une cinquantaine de participants deux fois par an entre 2008 et 2011, que naît alors la volonté de créer un réseau national sur le test d'activité agricole, doté d'une Charte construite par ses membres. **L'Assemblée Générale constitutive de RENETA s'est tenue le 12 mars 2012 à Paris.**

Les activités du réseau

Les membres du RENETA se sont dotés, en 2016, d'un plan stratégique pour la période 2016-2019. Au-delà de l'animation de réseau et de la réponse aux sollicitations extérieures, ils ont souhaité organiser la vie du réseau pour les trois années à venir autour de 4 axes structurants :

- ∅ défendre et promouvoir les Espaces-Test Agricoles et RENETA ;
- ∅ co-construire et innover pour renforcer les dynamiques locales existantes ;
- ∅ conforter et consolider le réseau national des espaces-test agricoles et ses membres ;
- ∅ accompagner les projets émergents et l'essaimage d'espaces-test agricoles et harmoniser les dispositifs d'accompagnement à l'échelle territoriale.

En octobre 2014, le RENETA s'est vu remettre le **Prix pour une Alimentation durable et responsable** par la Fondation de France¹. Ce prix récompense des innovations locales, sources de solutions pour des systèmes alimentaires plus respectueux des territoires, des populations et de l'environnement.

¹ Fondation de France, Prix pour une alimentation durable et responsable : <http://www.fondationdefrance.org/Soutenir-les-agricultures-familiales/Actualites/Remise-du-prix-de-la-Fondation-de-France-pour-une-Alimentation-durable-et-responsable>

Défendre et promouvoir les Espaces-Test Agricoles et RENETA

Représentation politique et plaidoyer

Les actions de plaidoyer du RENETA doivent permettre de lever les freins au développement et au fonctionnement des espaces-test agricoles.

Elles sont menées tant au niveau national (Ministère de l'agriculture, Ministère de l'économie, Comité National Installation Transmission, Association des Régions de France...) qu'au niveau des territoires (Conseils Régionaux, Comité Régionaux Installation Transmission, Chambres d'agricultures...), en fonction des problématiques abordées.

Une bonne coordination entre le RENETA et les espaces-test agricoles membres du réseau est nécessaire pour mener à bien ce travail.

En termes de contenu, la **Charte du réseau** (*cf. annexe 1*) est la principale référence à laquelle nous devons nous référer dans le cadre de ces actions.

Il s'agit (i) de valoriser les espaces-test agricoles, en montrant notamment que ce sont des laboratoires d'innovations, mais également (ii) de valoriser l'installation agricole, en lien notamment avec les problématiques de gouvernance alimentaire locale (quelle place des espaces-test agricoles dans les systèmes alimentaires territorialisés ?), ou avec la formation professionnelle.

Il sera nécessaire, pour cela, de créer ou de renforcer les alliances pertinentes avec des acteurs impliqués dans l'installation agricole, sans se limiter aux espaces-test agricoles.

Le travail de plaidoyer sera conforté par la réalisation d'études (en lien notamment avec l'Observatoire des espaces-test – *cf. ci-après*) et de publications.

Communication

La communication sur le test d'activité et sur les espaces-test agricoles est nécessaire, tant au niveau local qu'au niveau national, pour différentes raisons : obtenir une meilleure reconnaissance par les politiques et les bailleurs ; devenir une référence qui permettra de renvoyer les sollicitations aux membres ; valoriser le métier d'agriculteur (et le salariat agricole) ; faire s'engager des citoyens dans, ou en faveur, de l'agriculture (en partenariat avec des acteurs comme le réseau InPACT ou le mouvement Terre de Liens).

Le RENETA est une structure « apolitique », dans laquelle toutes les sensibilités doivent pouvoir être représentées, pour peu qu'elles respectent la Charte du RENETA. Les actions de communication du RENETA doivent prendre en compte ce souci d'ouverture.

La communication du réseau doit s'appuyer sur ce que font les membres. Communiquer sur le réseau, c'est communiquer sur les membres, et en particulier ce qu'ils réalisent ensemble. Une bonne coordination est donc nécessaire entre le réseau et ses membres, mais aussi entre les espaces-test agricoles.

Les actions de communication prennent des formes variées :

- ∅ mise en place et animation d'un **site internet**, avec une entrée « grand public » et une entrée réservée aux membres du réseau ;
- ∅ réalisation de **publications** (plaquettes, ouvrages, fiches techniques, fiches d'expériences, vidéos, etc.) qui pourront venir alimenter le site internet ;
- ∅ **représentation extérieure** lors de manifestations, conférences, forum, etc.

Elles s'adressent à différents publics : porteurs de projet, acteurs de l'installation agricole et de l'économie sociale et solidaire, collectivités territoriales, bailleurs de fonds, etc.

Il est essentiel de communiquer sur les espaces-test agricoles pour avoir une reconnaissance par les politiques et les bailleurs ; pour devenir une référence qui permettra de renvoyer les différentes sollicitations aux membres ; pour valoriser le métier d'agriculteur (et le salariat agricole), faire s'engager des citoyens dans ou en faveur de l'agriculture (en partenariat avec des acteurs comme le réseau InPACT ou le mouvement Terre de Liens).

La communication du réseau s'appuie sur ce que font les membres. Communiquer sur le réseau, c'est communiquer sur les membres, et en particulier ce qu'ils réalisent ensemble.

Plusieurs publications collectives ont ainsi déjà été réalisées, parmi lesquelles :

- ∅ RENETA, 2013 : *Les espace-test agricoles : une diversité de dispositifs au service de l'installation agricole* (153 pages) ;
- ∅ RENETA, 2016 : *Les espaces-test agricoles : des outils innovants au service de l'installation agricole. Comprendre l'essentiel* (12 pages) ;
- ∅ Centre d'études et de prospective du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, RENETA : *Les espaces-test agricoles : expérimenter l'agriculture avant de s'installer* (8 pages).

Co-construire et innover pour renforcer les dynamiques locales existantes

Les espaces-test agricoles sont des dispositifs innovants. Lorsqu'ils sont confrontés à des points de blocages, il n'existe généralement pas de solution « clé en main » adaptée à leur problème. Il est donc nécessaire d'innover pour continuer à avancer, en mutualisant les solutions trouvées par les uns et les autres, en capitalisant les outils créés sur chaque territoire, et en construisant des réponses adaptées aux questions qui se posent.

Echanges, mutualisation et capitalisation

Les espaces-test agricoles sont porteurs d'expertises : chacun a développé des solutions face à certaines difficultés qu'il a rencontrées, chacun a trouvé des réponses à des questions qu'il s'est posées. L'une des principales missions du RENETA est de permettre à chacun de profiter de cette richesse présente dans le réseau.

Il s'agit donc de favoriser les échanges, la mutualisation et la capitalisation, de manière transversale, par :

- ∅ la mise en place de listes de diffusion par email ;
- ∅ la réalisation de capitalisations thématiques ;
- ∅ le développement de l'accès membre du site internet du RENETA ;
- ∅ l'organisation des Rencontres Nationales du réseau (1 fois par an) ;
- ∅ l'organisation de formations et de journées d'échanges d'expériences...

Recherche action

La recherche de solutions innovantes passe par la mise en place de dynamiques de recherche-action, à travers la constitution de Groupes de Travail prospectifs qui s'appuient à la fois sur les connaissances construites au sein du réseau, et sur des expertises externes.

Les thématiques de travail émergent des attentes et des besoins du réseau, en fonction des problématiques rencontrées ou des questionnements qui se posent. Pour exemple, voici quelques thématiques de travail déjà identifiées :

- ∅ les modèles économiques des espaces-test : investissements, fonctionnement, pérennité et place des financements publics ;
- ∅ l'articulation et la complémentarité des espaces-test avec les autres aides à la l'installation ;
- ∅ la gouvernance alimentaire locale, les systèmes alimentaires territorialisés ;
- ∅ le lien espaces-test agricole et collectivités ;
- ∅ le test et l'installation en coopératives d'activités ;
- ∅ la formation et le transfert des savoirs en phase de test, et la place du test dans l'obtention de la capacité professionnelle agricole...

Suivi des effets directs et indirects des espaces-test agricoles

Les espaces-test n'ont, pour le moment, pas (ou peu) de retour collectif sur la pertinence du concept. Un observatoire des résultats obtenus par les espaces-test doit être mis en place afin de « mesurer » cette pertinence, tant pour les porteurs de projet que pour les territoires. Il s'agit d'apprécier les résultats directs et induits, quantitatifs et qualitatifs, du développement des espaces-test agricoles : quelle utilité sociale, économique et de développement des espaces-test agricoles ?

Cet observatoire s'appuiera sur les travaux menés depuis 2014 sur la mise en place d'un dispositif d'évaluation des espaces-test. Il s'agira en particulier de voir en quoi ils répondent aux attentes et aux besoins des différents acteurs concernés : porteurs de projet, collectivités, associations de développement agricole et rural, coopératives d'activités, établissements d'enseignement agricoles, partenaires institutionnels...

Les résultats de cet observatoire devront permettre au RENETA de fournir des « bilans » et des outils d'analyse sur le fonctionnement des espaces-test agricoles, et de construire des argumentaires pour communiquer sur leur contribution à la création d'activités et d'emplois en agriculture, aux problématiques alimentaires, aux dynamiques territoriales, à l'évolution des modèles agricoles, etc.

Les modalités d'organisation et de fonctionnement de cet observatoire devront être précisées.

Conforter et consolider le réseau national des espaces-test agricoles et ses membres

Organisation et fonctionnement du réseau national

- **Un réseau équilibré**

Le RENETA se veut une structure ouverte à tous les espaces-test, en projet ou en fonctionnement, qui adhèrent à la Charte du réseau.

La structure « RENETA » doit rester légère afin de favoriser une forte implication de ses membres. Il ne s'agit pas, pour le réseau, de faire « à la place » des espaces-test, mais bien de favoriser les échanges entre les membres. Le mode de gouvernance doit donc être construit dans ce but. Nous ne voulons pas créer une nouvelle « tête de réseau » déconnectée de sa base, mais plutôt une coopération inter espaces-test transversale, en étoile et non descendante.

Mais les évolutions du contexte, tant externe qu'interne, nous obligent à repenser notre organisation. Il faut en particulier réfléchir à l'animation des dynamiques d'organisation régionale qui voient le jour sur l'ensemble du territoire. Comment le RENETA peut-il s'organiser pour répondre à cette dynamique ? Quel rôle doit-il jouer ?

Il est également important de réfléchir à l'implication des personnes qui sont sorties de test. Quel rôle peuvent-elles jouer dans le fonctionnement du RENETA ?

- **Des échanges développés**

Le RENETA a avant tout été construit comme un réseau d'échanges d'expériences. La densité de ces échanges fait le réseau. Ils renforcent et favorisent l'appartenance à RENETA.

Il est donc essentiel de favoriser le développement de ces échanges, et renforcer le lien entre les espaces-test membres du RENETA. Plusieurs outils ont été ou devront être mis en place pour cela :

- ∅ un bulletin d'informations destiné aux membres;
- ∅ des listes de diffusion par email ;

- ∅ un accès réservé aux membres sur le site internet du RENETA ;
- ∅ l'organisation des Rencontres Nationales du réseau (1 fois par an) ;
- ∅ l'organisation de formations et de journées d'échanges d'expériences...

- **Un modèle économique consolidé**

La pérennité du réseau dépend de sa capacité à générer des ressources qui lui permettront de fonctionner. Le modèle économique du RENETA doit donc être consolidé (sur les plans juridique, financier et salarial). Il doit reposer à la fois sur des contributions (publiques et privées), qui sont une forme de reconnaissance de son utilité sociale, et sur de l'autofinancement, en valorisant notamment les savoirs et ressources accumulés dans le réseau.

Renforcement des espaces-test agricoles

- **Mise en place d'un accompagnement des espaces-test en fonctionnement**

Au cours des dernières années, le RENETA a développé une démarche d'appui au développement de nouveaux espaces-test agricoles, basée sur un principe de compagnonnage.

Mais ce besoin d'accompagnement ne se limite pas aux espaces-test en projet. Les espaces-test en fonctionnement soulignent le besoin d'évoluer dans leurs pratiques, dans leur organisation, dans leurs modes de fonctionnement. Un accompagnement par les pairs, sur un principe de compagnonnage, pourrait permettre de répondre à ces besoins.

Pour cela, le RENETA souhaite mettre en place un compagnonnage à destination des espaces-test en fonctionnement, qui sera basé sur la démarche d'évaluation développée depuis 2014, selon une logique d'évaluation croisée. Il s'agit de rentrer dans une démarche de progrès.

Pour compléter cet accompagnement des espaces-test en fonctionnement, le RENETA propose d'appuyer ses membres dans la prévention des difficultés liées à la gestion des ressources humaines. Il n'est en effet pas rare que les praticiens d'espaces-test se retrouvent dans des situations compliquées (surcharges de travail, difficultés à se positionner...). La formation (des salariés et des employeurs), les échanges d'expériences, ou encore la médiation, sont des outils qui peuvent être mobilisés pour prévenir ces problématiques.

- **Développement de formations à destination des acteurs d'espaces-test**

Le métier d'animateur / coordinateur / directeur / gérant d'espace-test est un métier « nouveau » qui nécessite des compétences variées. De la même manière, les paysans tuteurs qui accompagnent les porteurs de projet ont parfois besoin de renforcer leurs compétences pédagogiques.

Afin d'appuyer ces acteurs qui interviennent dans les espaces-test, le RENETA propose :

- ∅ d'identifier, recenser et diffuser les formations organisées dans le réseau ou par des partenaires, et qui pourraient intéresser les acteurs des espaces-test ;
- ∅ d'intégrer dans les différents temps de regroupement des temps d'analyse de pratiques ;
- ∅ d'organiser des formations spécifiques, en lien avec nos partenaires.

Un groupe de travail « Formation des acteurs d'espaces-test » est mis en place pour animer cette dynamique.

- **Création d'un fonds d'appui au développement et au fonctionnement des espaces-test agricoles**

Les espaces-test agricoles ont besoin de financements pour investir dans du matériel, mais aussi pour couvrir les frais de fonctionnement et d'animation. Ils peuvent également rencontrer, ponctuellement, des difficultés financières.

Pour répondre à cette problématique, le RENETA souhaite développer un fonds d'appui, en partenariat avec des acteurs compétents.

Une étude d'opportunité et de faisabilité sera réalisée afin de (i) mieux connaître les besoins et les attentes des espaces-test vis-à-vis de cet outil, (ii) identifier des partenaires potentiels, et (iii) modéliser différents scénarios de mise en œuvre.

- **Réalisation de négociations collectives**

Collectivement, les espaces-test ont plus de poids qu'individuellement. Il semble donc pertinent de profiter de la dimension collective du réseau pour négocier avec des fournisseurs de services (assurances ou banques par exemple) ou de matériel (serres par exemple).

Le travail réalisé avec Ecocert sur la labellisation Bio est un exemple sur lequel nous pouvons nous appuyer.

Développement des partenariats

Pour mener à bien ce plan d'action stratégique, le RENETA doit pouvoir s'appuyer sur des partenaires pertinents.

Certains adhèrent au réseau en tant que membres associés, et d'autres ne le souhaitent pas. Dans tous les cas, il est nécessaire de réfléchir à comment améliorer les relations avec ces partenaires, et comment mettre en place des actions concrètes ensemble. Il ne s'agit pas d'être partenaires pour dire que l'on est partenaires, mais bien pour construire des actions communes. Des modalités de « concrétisation » des partenariats devront être élaborées.

Par ailleurs, la dimension internationale doit également être développée. Le test d'activité en agriculture commence à émerger dans plusieurs pays d'Europe. Il est important que le RENETA puisse travailler avec les acteurs européens, voir internationaux, impliqués sur le sujet.

Focus sur les Rencontres Nationales RENETA

Depuis maintenant 9 ans, les membres du réseau se réunissent pour des séminaires nationaux de deux jours. Les participants y ont l'occasion de découvrir le fonctionnement de l'espace-test qui accueille les Rencontres, puis de participer à des groupes de travail thématiques.

∅ 2008 : Cornil (12)

∅ 2009 : Vaulx sur Lunain (77), Die (26), Périgueux (24)

∅ 2010 : Blois (41)

∅ 2011 : Paris (75), Balazuc (07)

∅ 2012 : La Boulaye (71), Montpellier (34)

∅ 2013 : Chilhac (43)

∅ 2014 : Nantes (44)

∅ 2015 : Nord-Pas-de-Calais (Tilloy-les-Moflaines)

∅ 2016 : Var (Saint-Maximin-La Sainte Baume)

Accompagner les projets émergents et l'essaimage d'espaces-test agricoles et harmoniser les dispositifs d'accompagnement à l'échelle territoriale

Les projets d'espaces-test agricoles sont de plus en plus nombreux. Afin de faciliter le développement de nouveaux espaces-test et de faire bénéficier chaque projet de l'expérience accumulée dans le réseau, le RENETA accompagne les structures porteuses dans la construction d'une réponse spécifique à leur projet, en s'inspirant de la diversité des systèmes existants au sein du réseau et de l'expertise des praticiens.

Il ne s'agit pas de développer des espaces-test agricoles selon un modèle type, mais bien d'accompagner les projets afin qu'ils développent des réponses adaptées aux contextes et enjeux territoriaux dans lesquels ils s'inscrivent.

Cet accompagnement a également pour objectif de rechercher la complémentarité entre les différents espaces-test au niveau du territoire. Les risques de « concurrence » entre les structures sont en effet réels, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de RENETA. Il est donc nécessaire de travailler avec les différents acteurs, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle régionale, pour éviter une concurrence stérile.

Il s'agit enfin d'accompagner les espaces-test dans le respect de la Charte du réseau, dans une démarche de progrès.

Le RENETA a donc développé une démarche d'accompagnement à géométrie variable visant à répondre au mieux aux besoins et aux attentes des différents projets d'espaces-test. Cet accompagnement comprend 3 modalités complémentaires en fonction des besoins :

- ∅ la réalisation de formations sur **les fondamentaux du test d'activité agricole et des espaces-test** : à destination des structures qui en sont au début de leur réflexion sur le montage d'un espace-test agricole, ou qui souhaitent mobiliser des partenaires autour de leur projet, la formation « Mettre en place un espace-test agricole » vise à apporter une information générale sur le concept d'espace-test agricole, ainsi que sur le RENETA et ses membres ;
- ∅ la réalisation d'**études de faisabilité** : ces études ont pour objectif de rechercher les conditions et les solutions localement adaptées à la mise en place d'un espace-test agricole. Elles sont réalisées par des praticiens membres du réseau, et peuvent se faire en amont ou en parallèle d'une phase de compagnonnage ;
- ∅ l'**accompagnement au démarrage et au développement d'un espace-test agricole** : il s'agit d'un accompagnement personnalisé, sur la durée, des projets de création d'espace-test, cherchant à répondre aux questionnements tout au long du processus. Il peut être complété par la formation approfondie « Gérer un espace-test agricole ».

La démarche d'accompagnement repose sur l'implication des praticiens d'espaces-test agricoles en fonctionnement. La diversité des membres du réseau permet ainsi d'apporter des réponses adaptées à chaque contexte.

Une plaquette de présentation de ce dispositif est disponible.

Annexe I. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Préambule

Dans un contexte de diminution du nombre d'actifs agricoles, le test d'activité, outil innovant au croisement de l'agriculture et de l'économie sociale et solidaire, participe au renouvellement des générations d'agriculteurs et encourage la création d'activité agricole professionnelle progressive.

Dans un réseau où la diversité des formes d'espaces-test garantit leur adaptation aux contextes locaux de leur développement, la Charte constitue l'élément fédérateur des membres du RENETA.

En la signant, les membres du RENETA se reconnaissent dans cette Charte et s'engagent à mettre en œuvre les principes, méthodes et objectifs qui y sont énoncés.

Missions et valeurs du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Les membres du Réseau National des Espaces-Test Agricoles se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation.

Le Réseau National des Espaces-Test Agricoles a pour objet :

- ∅ l'échange de pratiques entre ses membres ;
- ∅ la représentation, l'information et la communication sur la notion de test d'activité et d'espaces-test agricoles ainsi que sur l'expérience de ses membres en matière d'accompagnement à l'installation, dans un objectif de reconnaissance et de développement de partenariats ;
- ∅ la valorisation de la diversité des espaces-test agricoles qui le composent, afin de montrer qu'il n'y a pas de modèle type, mais bien une diversité d'espaces-test adaptés à leur territoire ;
- ∅ la valorisation des formes d'innovation sociales inhérentes à la mise en place d'un espace-test agricole ;
- ∅ l'accompagnement de projets émergents d'espaces-test agricoles et l'harmonisation territoriale des dispositifs d'accompagnement ;
- ∅ la mise en œuvre de projets collectifs, incluant la construction d'outils de travail en commun (capitalisation, évaluation, études techniques).

Les Espaces-Test Agricoles membres du réseau sont des outils au service :

- ∅ de porteurs de projets souhaitant tester ou créer une activité agricole professionnelle ou une activité en lien avec la production agricole ;
- ∅ d'agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement, et ancrées dans leur territoire ;
- ∅ de l'installation progressive en agriculture ;
- ∅ du renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- ∅ de l'animation des dynamiques territoriales ;
- ∅ d'un renouvellement des formes d'exercice du métier d'agriculteur.

Définition des termes

Le test d'activité s'inscrit dans un parcours de création progressive d'activité. Il définit le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

L'Espace-test agricole désigne une entité fonctionnelle, coordonnée, réunissant l'ensemble des conditions nécessaires au test d'activité. Il a comme fonctions fondamentales la mise à disposition :

- ∅ d'un cadre légal d'exercice du test d'activité permettant l'autonomie de la personne – fonction « couveuse » ;
- ∅ de moyens de production (foncier, matériel, bâtiments...) – fonction « pépinière » ;
- ∅ d'un dispositif d'accompagnement et de suivi, multiforme – fonction « accompagnement ».

Pour mener à bien ses missions, l'espace-test agricole est animé et coordonné dans une logique d'ouverture, d'ancrage territorial et de partenariat – fonction « animation-coordination ».

Le Lieu test désigne un lieu physique, support temporaire ou permanent à des tests d'activité.

Principes de fonctionnement d'un espace-test membre du Réseau

Pour intégrer le Réseau National des Espaces-Test Agricoles, un espace-test doit :

- ∅ **prendre en compte la diversité des parcours** des porteurs de projets, **et des projets**, en proposant une palette d'outils et de dispositifs souples s'adaptant au mieux aux besoins des porteurs de projets (multiplicité des modalités d'accompagnement, des formes de mises à disposition de matériel...);
- ∅ **veiller à la prise en compte du parcours personnel et professionnel** du porteur de projet dans sa globalité, en amont et en aval du test, en lien avec la formation, la qualification agricole et les dispositifs d'aide à l'installation, et ce, par la mobilisation d'un réseau large d'acteurs intégrant en particulier un dispositif de tutorat par des professionnels du territoire, agriculteurs ou acteurs d'un secteur en lien avec les projets des personnes ;
- ∅ **travailler dans le sens de l'autonomie de la personne**, en donnant aux porteurs de projet les moyens et outils permettant de faire des choix quant à leur projet d'installation, et d'évaluer par eux-mêmes la viabilité et la vivabilité de leur projet ;
- ∅ **permettre le « droit à l'erreur » et le droit à la réorientation ou au réajustement pour les porteurs de projet**, et donc assurer un filet de sécurité et une réversibilité du projet en cours ou en sortie de test ;
- ∅ **garantir que le test d'activité reste un service non lucratif relevant de l'ESS** ;
- ∅ **garantir un cadre permettant de se tester et non d'« être testé »**. En ce sens, un espace-test doit être un dispositif permettant aux porteurs de projet de tester leur activité et son contexte, et non pas d'être un sas de sélection des personnes en amont de la création d'activité ;
- ∅ **favoriser la transmission des savoirs**, des compétences, et des pratiques, et être un outil d'intégration dans un réseau local et dans la profession agricole, permettant d'inviter les porteurs de projet à développer des relations de coopération ;

- ∅ **proposer au porteur de projet un cadre explicite de mise en œuvre du test**, en amont de l'entrée en test, précisant les engagements réciproques et les modalités de mise à disposition des conditions nécessaires à l'exercice du test (fonctions couveuse, pépinière et accompagnement) ;
- ∅ **s'adapter au contexte territorial** (contexte agricole, dynamique territoriale, emploi, demande locale, acteurs et partenaires...), et identifier les services rendus au territoire, en contribuant notamment à l'évolution des pratiques agricoles et aux dynamiques sociales.

Annexe 2. Liste des membres de RENETA

Octobre 2016

41 membres actifs en fonctionnement

- ∅ AVENIR APTEA // Nord et Pas-de-Calais
- ∅ Biopousses // Manche – Coutances
- ∅ La Boîte à Essais // Isère
- ∅ Chrysalide (A Petits PAS) // Nord-Pas-de-Calais
- ∅ Les Champs des Possibles // Ile-de-France
- ∅ CIAP 44 // Loire Atlantique
- ∅ Collectif Nids d'activités Bretagne
- ∅ Les Compagnons de la Terre // Drôme
- ∅ Coups d'pousses // Gard
- ∅ La Couveuse d'activités maraîchères // Seine-Maritime
- ∅ La Couveuse maraîchère du Saint Affricain // Aveyron
- ∅ Essor Maraîcher // Tarn
- ∅ Espace-test agricole d'Alsace
- ∅ Espace-test agricole du Rhône
- ∅ Espace-test agricole de la Somme
- ∅ Espace-test agricole de Vaucluse
- ∅ Etamine // Loire
- ∅ Fayl Billot // Haute-Marne
- ∅ Le Gerموir // Nord-Pas-de-Calais
- ∅ Graines de maraîchers // Doubs
- ∅ Graine de Paysans // Aude
- ∅ Graines de Paysans // Belgique
- ∅ Îlots Paysans // Auvergne
- ∅ InitiaTerre // Haute-Savoie
- ∅ Kerlipousse // Finistère
- ∅ Malaguet // Vienne
- ∅ Mosagri // Alpes-de-Haute-Provence et départements attenants
- ∅ Past'Horizons // Nièvre
- ∅ Espace-test agricole du Pays Dolois // Jura
- ∅ Paysan dès demain // Limousin
- ∅ Pays'en Graine // Dordogne
- ∅ Espace-test agricole du Perche // Orne et Eure-et-Loir
- ∅ Petrafolia Alpes du Sud // Alpes de Haute Provence, Var

- ∅ Les Prés d'Amont // Loir-et-Cher - Blois
- ∅ La Ruche du Médoc // Gironde
- ∅ SCIC Save et Garonne Maraichage // Haute Garonne
- ∅ Semeurs du Possible // Bourgogne
- ∅ Terracoopa // Hérault
- ∅ Terreau Paysan // Var
- ∅ Nat'Thuré Végétal // Vienne
- ∅ Verdon // PNR du Verdon

30 membres actifs en projet

- ∅ ADDEAR 18 // Cher
- ∅ ADEAR 45 // Loiret
- ∅ AFIPAR // Poitou-Charentes
- ∅ Agglomération d'Orléans // Loiret
- ∅ AIFST // Calvados
- ∅ InPACT 37 // Indre-et-Loire
- ∅ Chambre d'Agriculture de l'Ariège
- ∅ Champs du Partage // Poitou-Charentes
- ∅ CIVAM 07 // Ardèche
- ∅ Communauté d'agglomération de Metz Métropole // Moselle
- ∅ COPASOL - Collectif pour une Agriculture Solidaire // Picardie
- ∅ Croq'Jardin // Bouches-du-Rhône
- ∅ EPLEFPA de Lozère
- ∅ Espace-test agricole du Pays Basque (EHLG, Arrapitz, AFI)
- ∅ Espace-test agricole du Sollier // Cher
- ∅ Grand Narbonne // Aude
- ∅ Guad'Agri // Guadeloupe
- ∅ Haute-Normandie (Terre de Liens Normandie, Défis Ruraux, GRAB HN)
- ∅ L'arbre aux légumes // Eure
- ∅ Les Jardins d'idées // Pays Montbéliard
- ∅ SCOP Marcotte // Seine-Maritime
- ∅ Mayeta / Mayotte
- ∅ MFR d'Eyragues // Bouches-du-Rhône
- ∅ Odyssée Création // Loir-et-Cher
- ∅ Petrafolia Corsica // Corse
- ∅ PLES 36 // Indre

- ∅ Sains du Nord (À Petits PAS) // Nord
- ∅ Saint Andéol de Clerguemort // Lozère
- ∅ Terre de Liens Lorraine
- ∅ Trait maraîcher // Loir-et-Cher

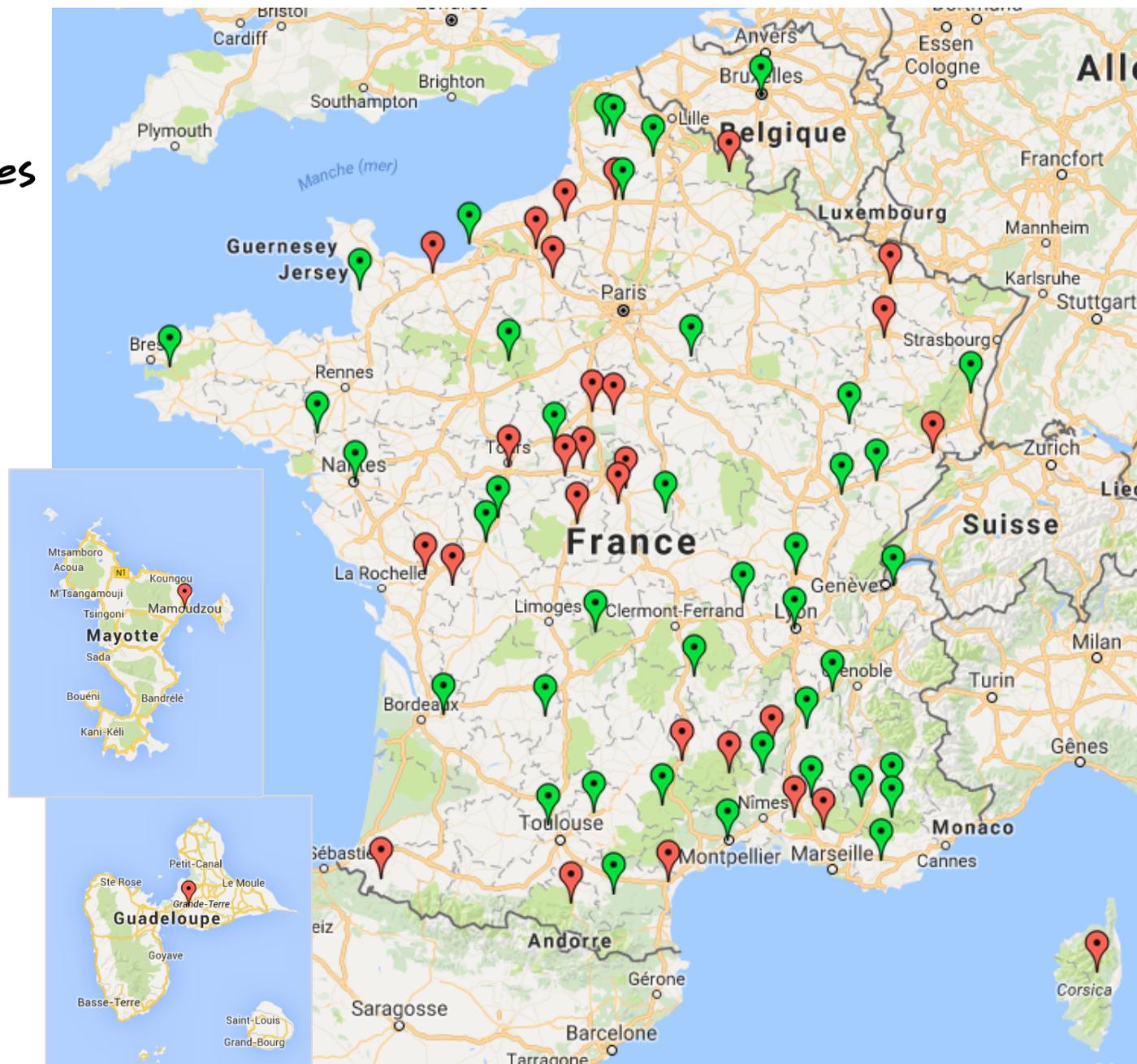
6 membres associés

- ∅ FADEAR
- ∅ MIRAMAP
- ∅ MRJC
- ∅ Réseau des CREFAD
- ∅ Terre de Liens
- ∅ Union des Couveuses

Annexe 3. Carte des Espaces-Test Agricoles membres du RENETA

Octobre 2016

-  Espace-test agricole en activité
-  Espace-test agricole en projet



Pour accéder à la carte en ligne :
<https://www.google.com/maps/d/edit?hl=fr&authuser=0&mid=1-TBk9Kzd0bgLejl-IBWBH7-Rdts>